

VIURE AL FACET



Bulletin d'informations N° 11 Janvier 2003

*Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous présenter
leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*

Le mot du Maire: Encore un bulletin presque entièrement dédié aux enfants, ce sont eux qui font l'actualité au travers de la rentrée, Halloween, la fête de Noël... Continuons à les accompagner pour les protéger et les armer contre la violence de notre siècle.



Noël des enfants

C'est une jolie histoire, contée par deux comédiennes, de la compagnie des Doux Dingues, autour d'un livre géant qui a regroupé nos chers petits pour la fête de Noël. Ce conte situé entre rêve et réalité les a plongés dans l'univers des choses éphémères et leur a appris qu'il fallait profiter de chaque instant présent. Magicien, clown, ballon rouge, guitare et jolie voix tout y était pour enchanter les enfants. L'enchantement a continué avec la distribution des friandises par un sympathique Père Noël au pied d'un magnifique sapin. Les parents, les mamies avaient fait très fort cette année, outre les oreillettes on a pu remarquer les roses des sables, la maison du Père Noël en pain d'épices (œuvre d'art d'une fillette)...Le goûter fut un vrai voyage au palais de Dame Tartine! Les maquillages réalisés par Mme Pégot de Loubens eurent un succès « monstre » le temps manqua pour transformer en papillon, tigre et autre fée gracieuse tous nos petits fagétois! Cette fête de Noël du 15 décembre 2002 a regroupé près de 60 enfants de moins de 12 ans sur les 68 que compte notre village.



Halloween

Que l'on soit « pour » que l'on soit « contre » les jeunes enfants se sont appropriés Halloween. Une occasion de se regrouper, de faire la fête pour évacuer les peurs d'enfants. Le 24 octobre 2002 les jeunes parents fagétois l'ont bien compris, déguisés eux aussi, ils ont accompagné une trentaine d'enfants de porte en porte dans le village où ils ont récolté bonbons, sourires et bienveillance. Parents et enfants se sont retrouvés sous la halle pour se partager bonbons et confiseries. Fantômes, sorcières, squelettes ont continué la fête autour d'un verre de limonade et de jus de fruits.

Le Père Noël à l'é-

Aujourd'hui 17 décembre, le Père Noël est venu à l'école. Il avait une grande barbe blanche et un manteau rouge avec une capuche. Le Père Noël a apporté un livre à chaque élève. Pour le remercier, nous lui avons chanté des chansons. Il était très content.

Les enfants de l'école.



Les enfants de l'école au

Le mardi 10 décembre nous sommes allés à la halle voir le spectacle « Bachir et les 7 épreuves ». C'était un conte Kabyle avec un petit garçon, Bachir, et un méchant génie qui avait pris les chèvres du garçon et ne voulait lui rendre qu'à condition de lui faire passer sept épreuves. Bachir a réussi à vaincre le génie grâce à un scorpion. C'était un spectacle très vivant.

À la fin, Farid, l'acteur, nous a offert le thé. Dans le spectacle, il y avait deux musiciens, un qui jouait de la guitare et de la flûte, et l'autre qui avait un grand

Aline, Anne, Magali et Martine ont servi le repas de Noël **des enfants de l'école** le jeudi 19 décembre 2002 .

Les Jeux (suite...)



Après, l'installation des bosses, la municipalité a mis en place, le 24 novembre, un panneau de basket (aux normes en vigueur) sur le terrain de jeux pour les jeunes de la commune. Quel sera le basketteur le plus adroit ?

TÉLÉTHON 2002

Le 7 décembre: Le temps n'était pas favorable et pourtant beaucoup ont bravé le froid et la pluie pour la marche traditionnelle du téléthon. D'autres ont préféré se joindre aux sportifs pour le goûter et l'envol des ballons. Gilbert Hébrard, conseiller général, Francis

Calmettes, maire du Faget et beaucoup d'habitants de Loubens et de Vendine ont tenu à être présents, auprès des fagétois. La somme envoyée dès le lundi s'est élevée à 890 euros.



Informations

-La Caisse Primaire d'Assurance Maladie assure une permanence dans les locaux de la Mairie de Caraman: les 2ème et 4ème jeudi du mois de 8 h 30 à 12 h

-Permanence du **député Patrick Lemasle** tous les vendredis à 14 h 15: le 14 février, 21 mars, 11 avril, 23 mai, 20 juin 2003 : 1, Cours Pasteur à Caraman .

Journée du Bénévolat



Ce samedi 19 octobre, une vingtaine de personnes répondaient présents à la mairie pour assurer certains travaux d'embellissement du village: amélioration du passage du pont d'En Paulin, peinture et travaux dans la salle des associations, pose d'étagères, d'un lavabo dans une salle de classe, couverture de livres de bibliothèque. Ces nombreux travaux ont été réalisés avec beaucoup d'enthousiasme, certains même ont achevé le travail entrepris en dehors de cette journée! Un grand coup de chapeau aux conseillers municipaux et aux fagétois bénévoles. Merci.



LE CLUB DES FILS D'ARGENT

Le mercredi 27 novembre 2002 nos anciens du Club des Fils d'Argent sont allés chatouiller leur odorat au pays des parfums. Le car conduit par Jean-Louis Algans les a d'abord déposés chez Exofleur à Cornebarrieu, un spécialiste d'orchidées, c'est dans un cadre tropical qu'on leur a dévoilé le secret de ces fleurs et de leur culture si délicate.



Chacun a ensuite repris le car avec un fleuron d'orchidée. Après un bon repas, pris en commun au restaurant la Garrigue, le groupe d'une trentaine de personnes a parcouru l'usine Berdoues accompagné par une sympathique guide. Le « nez » de l'usine véritable artiste compositeur a dévoilé quelques secrets de création de parfum. C'est tout empli des senteurs d'ylang-ylang, de vétiver ou autre patchouli que le groupe a regagné Le Faget, heureux de cette bonne journée.

À noter ...

L'Assemblée Générale des « Fils d'Argent » aura lieu le samedi 1er février 2003 à 20 h 30 sous la halle.

ANCIENS COMBATTANTS

Le 17 novembre, la municipalité et l'association des anciens combattants ont célébré comme il se doit le 11 novembre. Après la messe, dite aux sons de la batterie fanfare de Caraman, les élus, les anciens combattants et une grande partie de la population se sont recueillis au monument aux morts, et ont déposé une gerbe de fleurs. Des allocutions, des messages ont été prononcés par le Président des anciens combattants, Georges Rivals, par Gilbert Hébrard, Conseiller Général, et par Francis Calmettes maire. La Fanfare de Caraman a ensuite donné un concert sous la halle avant le traditionnel verre de l'amitié et le banquet servi au château.

Après l'A.G du 5 janvier 2003 et la démission de Georges Rivals à la tête de l'association le nouveau bureau des anciens combattants est le suivant : Président Aimé BOYER, Président Honoraire Georges Rivals, Secrétaire Christiane Mancet, Trésorier Jean Guiraud, Vice-Président Robert Salles, Trésorier adjoint Jean-Louis Algans, Secrétaire adjoint Eloi Beaute.

Réservez dès à présent le samedi 1 mars 2003: un **bal masqué** aura lieu sous la halle pour les grands et les petits.



Goûter de nos « aînés »

La municipalité a présenté ses vœux aux aînés de la commune autour d'un plan-tueux goûter qui s'est déroulé au château le samedi 11 janvier 2003. Une bonne soixantaine de convives en ont profité pour tirer les rois.



Le Conseil Municipal a délibéré:

- Permis de construire à Mr et Mme Créteaux et à Mr Debaque Gregory et Melle Moczulski Katia, au Rival Mengaou.
- Adhésion à la communauté de communes « Cœur Lauragais » .
- Dorénavant, le prix de la cantine sera de 1,81 €.

Vœux au personnel de la mairie.

Le maire et ses adjoints ont présenté leurs vœux au personnel de la mairie, au cours d'une sympathique réception, le lundi 13 janvier 2003 .



Départ chez les gendarmes

L'adjudant Fournier gendarme de Caraman a été muté à la brigade de Seysses, c'est à Vendine le 22 novembre 2002, qu'il a partagé le verre de l'amitié avec le commandant Libournet, le commandant des sapeurs pompiers de Caraman, les dix huit maires du canton, de nombreux gendarmes et amis. Gilbert Hébrard lui a remis la médaille du Conseil Général .



Incivilités

Je rappelle que le container bleu qui regroupe les journaux ne s'ouvre pas . Il est possession du SIPOM, celui-ci se réserve le droit de porter plainte à la gendarmerie pour détérioration. Le papier mouillé ne peut pas être recyclé.



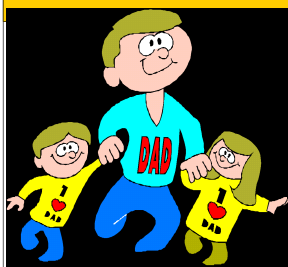
Bibliobus

Le 19 novembre 2002 : arrêt du bibliobus dans notre commune, la mairie a regarni ses étagères, romans, bandes dessinées, livres documentaires (Sciences, voyages, histoire, travaux manuels, art...) vous attendent. **Le prêt est gratuit.** Les livres sont accessibles pendant l'ouverture de la mairie: Le mardi et le samedi de 10 h à 12 h et le jeudi de 14 h à 16 h.



Bébé-club de Cuq-Toulza

Les enfants jusqu'à l'âge de 4 ans sont accueillis le mercredi matin de 9 h 30 à 11 h 30 dans la salle des associations de Cuq Toulza. Jouets et livres sont à leur disposition, plusieurs activités leur sont proposées. (téléphone : 05 63 70 54 31).



Qui dit mieux ?

La dernière tomate de l'été: 1,200 kg, bravo Madame Marty !



Communauté de communes
« Cœur Lauragais »
Créée le 1 er janvier 2003

La communauté de communes est composée de toutes les communes du canton sauf Caraman soit dix huit communes (Albiac, Auriac, La Salvetat, Le Faget, Loubens, Maureville, Ségreville, Toutens, Mascarville, Le Cabanial, Cambiac, Caragoudes, Francarville, Mourvilles Basses, Prunet, Saussens, Beauville, Vendine) et 3940 habitants .

Le SIVOM de Caraman, créé le 30 novembre 1972 par le conseiller général Eugène Boyer et les maires de l'époque, avait au départ son siège à Caraman.

Après les dernières élections de 1995 la commune de Caraman n'a pas souhaité garder le siège, celui-ci s'est installé au Cabanial.

Depuis le 1 janvier 2003 avec la création de la communauté de communes le SIVOM a été dissout.

Les nouvelles compétences de la communauté sont:

- 1 Aménagement de l'espace.
- 2 Développement économique.
- 3 Création, aménagement et entretien de la voirie communale.
- 4 Politique du logement et du cadre de vie .
- 5 Protection et mise en valeur de l'environnement.
- 6 Action sociale.
- 7 Développement touristique.
- 8 Transport.
- 9 Équipement sportif et socio-culturel.
- 10 Prestations à la demande.

Le **Président** de la communauté de communes est **Gilbert Hébrard** .

Chaque commune a deux délégués et deux suppléants.

Pour Le Faget:

Titulaires: Francis Calmettes et Jacques Coustel.

Suppléants: Gilles Mancet et Christian Rudelle.